

MASTER ARTS, LETTRES, LANGUES,

MENTION INFORMATION, COMMUNICATION, CULTURE

M1

Spécialité Stratégies de communication internationale MASCI

Semestres 1 et 2 -1^{ère} année

Contacts	
Responsable	Scolarité
Stéphane DUFOUR Bureau 170 Tél : 03 80 39 56 72 stephane.dufour@u-bourgogne.fr	Sylvie DIEMAND bureau 166A Tel : 03 80 39 56 74 scolarite.lea@u-bourgogne.fr
Secrétariat pédagogique: sauf le mercredi	
Karine DUTHU bureau 166B Tel : 03 80 39 56 11 Karine.duthu@u-bourgogne.fr	

Organisation et descriptifs des études

Semestre 1	Volume horaire			Total horaire	Crédits européens	Type examen			
	CM	TD	TP			Coef CC	Coef CT	Nature épreuve	Coef UE
Intitulés et nature des UE									
UE M11 Langue A (allemand, anglais, espagnol, italien, russe)									
Communication écrite et orale*		18h		18h			2	Dossier (10 à 15 pages)	
Expression orale*		12h		12h		1		CC	
Total UE		30 h		30h	5				1
UE M12 Langue B (allemand, anglais, espagnol, italien, russe)									
Communication écrite et orale*		18h		18h			2	Dossier (10 à 15 pages)	
Expression orale*		12h		12h		1		CC	
Total UE		30h		30h	5				1
UEM13 Savoirs et techniques									
Communication*	12h			12h			1	Ecrit-2h	
Marketing*	20h			20h			1	Ecrit-1h	
Informatique*		20h		20		0.5		CC	
Total UE	32h	20 h		52h	10				2
UE M14 complémentaire									
Médias/Médiations *	30h	20h		50h			1 2	dossier Oral	
Total UE	30h	20h		50h	10				2
TOTAL semestre 1	62h	100h		162h	30				

Les enseignements marqués * sont communs avec la mention « Langues Etrangères Appliquées spécialité Commerce et Affaires » et la mention « Information, Communication, Culture spécialité Langues et Marchés des Médias Européens ».

Semestre2	Volume horaire			Total horaire	Crédits européens	Type examen			
	CM	TD	TP			Coef CC	Coef CT	Nature épreuve	Coef UE
Intitulés et nature des UE									
UE M21 Cultures et Communication interculturelle	15h			15h	5		1	dossier	1
UE M22 Fondements stratégiques de la communication Connaissance du monde professionnel et de la communication	40h			58h	10	1	2	Suivi de projets CC dossier	2
UE M23 Mission professionnelle (Junior Agence) Missions tutorées			30h	30h	5	1	2	Suivi de mission CC dossier	1
UE M24 stage de communication 3 mois minimum en France ou à l'étranger Méthodologie et gestion de stages			20h	20h	10		2	mémoire	2
Total semestre 2	55h	68h		123h	30				

Volume horaire annuel : 285heures

ATTENTION !

La remise du mémoire (semestre 2) et/ou la remise du dossier de presse (semestre 1) en septembre implique que l'étudiant n'a validé en 1^{ère} session ni l'année ni le semestre correspondant. En conséquence, en 2^{ème} session, il doit repasser -pour tous semestres non validés- les matières pour lesquelles il n'a pas obtenu au moins 10/20 dans les UE non validées (résultat ajourné).

La 1^{ère} année de Master est sanctionnée par un diplôme de maîtrise.

INFORMATIONS ET DATES IMPORTANTES :

1^{ère} Session (janvier et juin)

- remise des dossiers de presse :
- remise des mémoires de stage :

le 6 janvier 2011 directement au bureau 166 B

le 2 juin 2011 directement au bureau 170

ou dans le casier de Stéphane Dufour

2^{ème} Session (septembre)

- remise des dossiers de presse :
- remise des mémoires de stage :

le 29 Août 2011 directement au bureau 166 B

ou par courrier le 25 Août (cachet de la poste faisant foi)

le 26 Août 2011 directement au bureau 170 ou

dans le casier de Stéphane Dufour ou par courrier

Modalités de contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies dans le référentiel des études L-M-D.

Ce document est consultable sur le site de l'université

et affiché sur le panneau scolarité.

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004 ;

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

- Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.